

Point climatique hiver 2008/2009

L'hiver 2008/2009 est caractérisé par des précipitations conséquentes : cumul de pluies de novembre à février compris entre 1,5 fois et 2 fois la normale. Ce sont les mois de novembre et décembre qui sont particulièrement humides. Les températures enregistrées sur les mêmes périodes sont inférieures de 0,5 à 1°C aux normales.

Guide des Vignobles 2009

Si vous avez répondu au questionnaire envoyé en décembre, vous avez dû recevoir le Guide des Vignobles 2009. Celui-ci permet d'appuyer les bulletins Info Viti Œno que nous vous envoyons tout au long de la saison.

La protection du vignoble est traitée par stade phénologique, avec des informations sur : la stratégie à adopter, la biologie, la reconnaissance des ravageurs et auxiliaires, les symptômes, les résultats d'expérimentation.

Une nouveauté cette année : pour certains thèmes (fertilisation de la vigne, plantation de la vigne, conduite du feuillage, épamprage, ébourgeonnage, effeuillage, éclaircissage, palissage, dépérissement de la Syrah), vous trouverez les informations sur le site <http://www.aredvi.asso.fr/>

N.B. : Pour recevoir le bulletin Info Viti Œno 13 en 2009, contactez nous au 04 42 23 86 48 (envoi par mail ou fax gratuit).

Entretien des sols

Le choix d'une stratégie d'entretien du sol obéit à la fois à des critères :

■ **Agonomiques** : limiter la concurrence de la flore présente, les risques de l'effet du gel, ainsi que de l'érosion...

■ **Economiques** : obtenir une récolte satisfaisante en quantité (rendement maîtrisé) et qualité (teneur en azote des moûts, limiter les risques de résidus dans les vins).

■ **Environnementaux** : limiter le risque de transfert de molécules dans les eaux et dans l'air, assurer la biodiversité, réduire les consommations d'énergie et les émissions des gaz à effet de serre.

Le raisonnement consiste donc à alterner et/ou combiner les pratiques d'entretien du sol :

■ **Travail du sol** : voir tableau du matériel P. 110 et 111 du guide 2009,

■ **Enherbement** : voir guide 2009 P. 74 et 112,

■ **Désherbage thermique** : manque de références. La réglementation suit celle des arrêtés préfectoraux de l'écobuage,

■ **Désherbage chimique** : voir tableau P. 122 du guide 2009 pour le choix des herbicides et P. 80 pour le réglage du matériel. Une règle est fondamentale, l'alternance annuelle et pluriannuelle, afin de limiter les risques de pollution des eaux, d'inversion de flore et de résistance.

Réduire le désherbage chimique à l'entretien du rang de vigne sauf cas particulier. Enherber les tournières : pour limiter le ruissellement en cas de fortes pluies des herbicides utilisés.

Le point sur les retraits de matière active et la réglementation sur l'utilisation des herbicides :

■ **Tenir compte des ZNT** (Zones Non Traitées : distance minimale à respecter entre un traitement et un point d'eau signalé sur une carte IGN au 1/25 000).

Exemples :

– 50 m pour : Amex 820...

– 20 m pour : Katana, Goal 2 E, Rapsol WG, Derby, certains glyphosates...

■ **Tenir compte des DAR** (Délais Avant Récolte).

Exemples :

– 200 jours pour Unisol,

– 180 jours pour Kerb flo ou Rapsol WG,

– 140 jours pour Prowl 400 et Baroud SC.

■ **La réglementation des mélanges s'applique aussi aux herbicides.**

Quelques grandes lignes :

– Un produit T ou T+ s'utilise seul. Exemple : Pledge ou Reglone 2 doivent être appliqués seuls.

– Le tableau ci-dessous indique les mélanges interdits :

	T	T+	R40	R48	R62	R63	R64	R68	ZNT>100m
T	X	X	X	X	X	X	X	X	X
T+	X	X	X	X	X	X	X	X	X
R40	X	X	X					X	X
R48	X	X		X					X
R62	X	X			X	X	X		X
R63	X	X			X	X	X		X
R64	X	X			X	X	X		X
R68	X	X	X					X	X
ZNT>100m	X	X	X	X	X	X	X	X	X

La croix représente l'interdiction de mélanger 2 produits de phrase de risque donnée.

– **Retraits de produits :**

Matières actives	Exemples	Délai à la distribution	Délai à l'utilisation
Diuron	Dirimal, Quintet, Donjon, Melkior, Amok, Azural Plus, Amigo, Glaive, Trevissimo...	30/05/2008	13/12/2008
Haloxypop-R	Nomade, Eloge	30/05/2008	15/12/2008
Certains glyphosate	Cosmic 36, glyphocal 36, Rato 36	31/01/2008	31/01/2009

Le glyphosate acide est limité à 2 200 g/ha/an depuis 2004 (ce qui correspond à une application en plein à la dose « bisannuelles »).

N.B. : Précision par rapport au guide 2009 : les spécialités herbicides Emir et Shiek peuvent être employées jusqu'à pré-débourrement selon les recommandations de la société détentrice.

⚠ **En période de risque de gel au débournement :**

– maintenir l'herbe rase dans les parcelles et leur environnement proche (tournières),

– éviter le travail du sol et préférer un sol « rassis ».

Flore bio-indicatrice du vignoble

L'observation de la flore présente dans vos parcelles permet de détecter certains phénomènes physiques ou chimiques dans vos sols. Exemples :

Type de sol	Flore
Sols riche en base	Diplotaxis, vesce
Excès d'azote	Chardon, liseron, sétaire, ray grass, géranium, morelle, chénopode, mauve des bois
Excès de matière organique	Chardon, sétaire, ray grass, liseron, morelle, renouée persicaire
Tassement/compactage	Plantain majeur, liseron, sétaire, érigéron, chardon, chénopode, rumex
Hydromorphie	Plantain majeur, ray grass, sétaire, renouée persicaire
Blocage de potassium	Muscari, ail des champs
Erosion	Mercuriale, séneçon
Excès d'eau	Prêle

Déclaration préalable d'affectation parcellaire

Rappel : Dans le cadre de l'AOC Coteaux d'Aix-en-Provence, vous devez identifier les parcelles affectées à la production des vins en AOC avant le 31 mars 2009 auprès de votre ODG.

Le site Internet de la Chambre d'agriculture

Loin de n'être qu'un portail d'informations exclusivement destiné aux agriculteurs, le site de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône rassemble les agriculteurs, leurs partenaires et le grand public autour de valeurs communes véhiculées par l'agriculture.

En 2009, vous pourrez retrouver plus rapidement votre Info Viti Œno 13 sur le site internet de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône.

Entrez dans le site : www.agri13.fr

Au service des agriculteurs

▼
Votre entreprise

▼
Appui et conseil technique

▼
Viticulture
(colonne de droite)

▼
Fichiers à télécharger
(colonne de droite)